

FONCIÈRE ATLAND

Société anonyme au capital de 25 767 500 euros
10, avenue George V 75008 Paris
RCS 598 500 775

MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITE TITRES DE CREANCE AVEC

CM=CIC Securities

Le 8 mars 2013

La société Foncière Atland annonce avoir confié à CM-CIC Securities la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par Paris Europlace et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 10 mai 2012.

Les titres concernent l'emprunt obligataire d'un montant nominal de 5 000 000 € portant intérêts au taux annuel de 5,50% payable annuellement et venant à échéance le 8 mars 2018. Les titres ont été émis sous la forme de titres au porteur dématérialisés d'une valeur nominale de 1 000 € chacun. Ils seront admis aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext, sous le code ISIN FR0011429562, le 11 mars 2013.

L'Autorité des marchés financiers a apposé le visa numéro 13-066 sur le prospectus relatif à leur admission sur NYSE Euronext Paris, en date du 6 mars 2013.

Le contrat de liquidité titres de créance prend effet le 11 mars 2013 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Au jour de la signature, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 30 000 € en espèces